

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE
ISTRES-OUEST PROVENCE**

N° 72/19

Objet de la délibération

Approbation du compte administratif 2018 de l'Etat spécial de Territoire Istres-Ouest Provence

L'an deux mille dix-neuf et le 13 mai, le Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Frédéric VIGOUROUX, pour l'approbation de la présente délibération.

Secrétaire de séance :

M. Martial ALVAREZ

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

M. Martial ALVAREZ, M. Alain ARAGNEAU, Mme Martine ARFI, Mme Aline CIANFARANI, Mme Monique CISELLO, Mme Laëtitia DEFFOBIS, M. Gilbert FERRARI, M. Daniel GAGNON, Mme Chantal GAMBI, M. Yves GARCIA, Mme Muriel GINIES, Mme Elisabeth GREFF, M. Gérald GUILLEMONT, M. Jean GUILLON, M. Jean HETSCH, M. Daniel HIGLI, Mme Véronique IORIO, Mme Nicole JOULIA, M. Louis MICHEL, Mme Claudie MORA, M. Paul MOUILLARD, M. Philippe POMAR, Mme Monique POTIN, M. Frédéric VIGOUROUX

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Mme Simone ALOY par Mme Monique POTIN, M. Philippe CAIZERGUES par M. Martial ALVAREZ, Mme Anne-Caroline CIPREO par M. Philippe POMAR, M. Alain DELYANNIS par M. Paul MOUILLARD, M. Jean-Louis DEROT par M. Gilbert FERRARI, Mme Sonia GRACH par Mme Aline CIANFARANI, Mme Fabienne GRUNINGER par M. Yves GARCIA, M. Michel LEBAN par Mme Muriel GINIES, Mme Hélène PHILIP de PARSCAU par M. Daniel GAGNON, Mme Emmanuelle PRETOT par Mme Claudie MORA, M. René RAIMONDI par M. Jean HETSCH, Mme Maryse RODDE par M. Frédéric VIGOUROUX, Mme Monique TRINQUET par M. Jean GUILLON, M. Yves VIDAL par Mme Nicole JOULIA

Etaient absents et excusés Madame et Messieurs :

M. Eric CASADO, M. Jean-Marc CHARRIER, Mme Béatrix ESPALLARDO, M. Gaëtan FERNANDEZ, M. Philippe MAURIZOT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire soumet au Conseil le rapport suivant :

Conformément aux articles L. 5211 et L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. François BERNARDINI quitte la séance. La séance se poursuit sous la présidence de M. Frédéric VIGOUROUX.

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, l'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Ainsi, à la clôture de l'exercice budgétaire, l'ordonnateur établit le compte administratif de l'Etat spécial de territoire.

Le compte administratif est un document de synthèse rapprochant les prévisions ou autorisations des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Le résultat de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le compte de gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans le compte administratif de l'exercice 2018 de l'Etat spécial de territoire.

L'ordonnateur soumet, pour approbation, au Conseil de Territoire, le compte administratif 2018 afin que l'organe délibérant l'arrête définitivement et ce, avant le 30 juin 2019.

L'Etat spécial de territoire fait apparaître un solde nul, conformément à la délibération n° FAG 028-1308/16/CM du Conseil de la Métropole du 15 décembre 2016, qui précise que la dotation de gestion est déterminée par différence entre l'ensemble des dépenses et recettes réalisées.

En application de ces dispositions, il est présenté au Conseil de Territoire, les résultats de l'exercice 2018, conformément au tableau ci-dessous :

EXECUTION DU BUDGET 2018			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	PREVISIONS TOTALES		38,896,767.00	13,956,661.00	52,853,428.00
	TITRES REALISES	A	34,549,849.29	13,410,402.15	47,960,251.44
	TAUX EXECUTION		88.82%	96.09%	90.74%
DEPENSES	PREVISIONS TOTALES		38,896,767.00	13,956,661.00	52,853,428.00
	MANDATS REALISES	B	34,549,849.29	13,410,402.15	47,960,251.44
	TAUX EXECUTION		88.82%	96.09%	90.74%
RESULTAT 2018	Solde exécution brut	C= A-B	0.00	0.00	0.00

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Conformément à l'article R. 421-5 du Code de la Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication/notification. Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr.

Le Conseil de Territoire,

VU

Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

La délibération n° HN 143-274/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence.

Ouï le rapport ci-dessus

DELIBERE

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Article unique :

Est approuvé le compte administratif 2018 de l'Etat spécial de territoire Istres-Ouest Provence ci-joint.

Certifié conforme

Le vice-président du Conseil de Territoire
Istres-Ouest Provence

Signé : Frédéric VIGOUROUX



**RAPPORT DE PRESENTATION DE L'ÉTAT
SPÉCIAL DU TERRITOIRE
D'ISTRES-OUEST PROVENCE**

ooooo

**COMPTE ADMINISTRATIF
2018**

Table des matières

1.	LA DOTATION DE GESTION DU TERRITOIRE « ISTRES-OUEST PROVENCE »	3
2.	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	3
	2.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	3
	2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	4
3.	LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE	4
	3.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE	4
	3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE	4

Contrairement au budget primitif et au budget supplémentaire qui sont des états de prévisions, le compte administratif a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de la Métropole avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice. Ces résultats sont repris en budget supplémentaire de l'année n+1.

1. LA DOTATION DE GESTION DU TERRITOIRE « ISTRES-OUEST PROVENCE »

En M€	CA 2017	Total "voté" 2018	CA 2018
Dotation de fonctionnement	10 368 K€	12 545 K€	11 319 K€
Dotation d'investissement	55 196 K€	38 897 K€	34 550 K€
Dotation de gestion reçue	65 564 K€	51 441 K€	45 869 K€

- ✓ Le taux d'exécution global s'élève, en 2018, à 89,17 %, il est en progression par rapport à celui de 2017, qui était de 84,92 %.

2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE

2.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE

En K€	CA 2017	"Voté" 2018	CA 2018	Taux d'exécution 2017	Taux d'exécution 2018	Evolution en %
Recettes réelles	2 216 K€	1 412 K€	2 091 K€	97%	148%	-6%
Recettes de gestion courante	2 205 K€	1 412 K€	2 091 K€	96%	148%	-5%
013 - Atténuations de charges	3 K€	1 K€	52 K€	107%	5237%	1529%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 995 K€	1 090 K€	1 346 K€	94%	124%	-33%
74 - Dotations et participations	206 K€	0	317 K€	121%	0%	54%
75 - Autres produits de gestion courante	0 K€	321 K€	375 K€		117%	250711%
Autres recettes de fonctionnement	11 K€	0	0	0%	0%	-100%
77 - Produits exceptionnels	11 K€	0	0	0%	0%	-100%
Total recettes de fonctionnement hors dotations de fonctionnement	2 216 K€	1 412 K€	2 091 K€	97%	148%	-6%
748721 - Dotation de fonctionnement reçue	10 368 K€	12 545 K€	11 319 K€	64%	90%	0 K€
Total des Recettes de fonctionnement	12 584 K€	13 957 K€	13 410 K€	68%	96%	7%

- ✓ Le taux d'exécution des recettes de fonctionnement s'élève à 96 % dû à une augmentation de recettes difficiles à évaluer lors de l'élaboration du budget (régies, facturation pour non restitution de document de la Médiathèque).

2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE

En K€	CA 2017	"Voté" 2018	CA 2018	Taux d'exécution 2017	Taux d'exécution 2018	Evolution en %
Dépenses réelles	12 584 K€	13 957 K€	13 410 K€	68%	96%	7%
Dépenses de gestion courante	12 579 K€	13 937 K€	13 410 K€	69%	96%	7%
011 - Charges à caractère général	8 608 K€	2 897 K€	2 636 K€	63%	91%	-69%
65 - Autres charges de gestion courante	3 971 K€	11 040 K€	10 774 K€	88%	98%	171%
Autres dépenses de fonctionnement	5 K€	20 K€	0 K€	2%	2%	-92%
67 - Charges exceptionnelles	5 K€	20 K€	0 K€	2%	2%	-92%
Total dépenses de fonctionnement	12 584 K€	13 957 K€	13 410 K€	68%	96%	7%

- ✓ Le taux d'exécution des dépenses est supérieur 95 %. Les prévisions budgétaires ont donc été faites au plus juste.
- ✓ Le chapitre 011 passe d'une exécution de 8,6M€, en 2017, à 2,6 M€, en 2018, car l'ensemble des crédits des compétences fonctionnelles ne relevant pas des compétences déléguées au territoire ont été inscrites au budget principal.
- ✓ De la même manière, l'exécution du chapitre 65 passe de 3,9 M€, en 2017, à 10,7 M€ en 2018. En effet, l'ensemble des participations aux syndicats et régies dont les compétences relèvent du territoire ont été inscrites au budget de l'état spécial pour près de 6,4 M€.

3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE

3.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE

En €	CA 2017	"Voté" 2018	CA 2018	Taux d'exécution 2017	Taux d'exécution 2018	Evolution en %
Recettes réelles	55 196 K€	38 897 K€	34 550 K€	90%	89%	-37%
458 - Opérations pour le compte de tiers						
458 - Opérations d'équipement couvertes par la dotation d'investissement	55 196 K€	38 897 K€	34 550 K€	90%	89%	-37%
Total recettes d'investissement	55 196 K€	38 897 K€	34 550 K€	90%	89%	-37%

- ✓ Le taux d'exécution des recettes est proportionnel à celui des dépenses, il reste assez élevé et stable par rapport à 2017.

3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE

En €	CA 2017	"Voté" 2018	CA 2018	Taux d'exécution 2017	Taux d'exécution 2018	Evolution en %
Dépenses réelles	55 196 K€	38 897 K€	34 550 K€	90%	89%	-37%
458 - Opérations pour le compte de tiers						
458 - Opérations d'équipement couvertes par la dotation d'investissement	55 196 K€	38 897 K€	34 550 K€	90%	89%	-37%
Total dépenses d'investissement	55 196 K€	38 897 K€	34 550 K€	90%	89%	-37%

- ✓ Le taux d'exécution des dépenses d'investissement reste assez élevé et stable par rapport à celui de 2017.

L'écart constaté provient essentiellement de retards dans la réalisation des travaux sur les bâtiments dus à des problèmes d'effectifs du service.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 20005480700280	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Aix-Marseille-Provence
--	---

POSTE COMPTABLE :
RECETTE DES FINANCES MARSEILLE MUNICIPALE

M.57

**ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE
ISTRES OUEST PROVENCE**

COMPTE ADMINISTRATIF

Voté par nature

ANNEE 2018

Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote de l'état spécial de territoire	3
B1 - Exécution de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent - Résultats	4
B2 - Exécution de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent - RAR Dépenses	5
B3 - Exécution de l'état spécial de territoire de l'exercice précédent - RAR Recettes	6

II - Présentation générale de l'état spécial de territoire

III - Vote du budget

A1 - Section d'investissement - Dépenses - par chapitre	8
A2 - Section d'investissement - Recettes - par chapitre	9
A3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	10
A4 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	11
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - par chapitre	12
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - par chapitre	13
B3 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	14-15
B4 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	16

IV - Arrêté et signatures

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	A

- I – L'assemblée délibérante vote le présent état spécial de territoire :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, l'état spécial de territoire est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTAT (1)	B1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (2)	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	67 780 342,67	67 780 342,67	0,00	0,00
Investissement	55 196 276,45	55 196 276,45	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	12 584 066,22	12 584 066,22	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1 (5)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (6)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (7)		
TOTAL	A1+B1	0,00
Investissement	A2+B2	0,00
Fonctionnement	A3+B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

(6) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(7) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	B2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	B3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impôts locaux	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL	A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 13 410 402,15	13 410 402,15
	Section d'investissement	B 34 549 849,29	H 34 549 849,29

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 0,00	I (si excédent) 0,00
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 0,00	J (si excédent) 0,00

= =

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	47 960 251,44	= G + H + I + J	47 960 251,44
--	-----------------	---------------	-----------------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 13 410 402,15	= G + I + K 13 410 402,15
	Section d'investissement	= B + D + F 34 549 849,29	= H + J + L 34 549 849,29
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 47 960 251,44	= G + H + I + J + K + L 47 960 251,44

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR CHAPITRE	A1

Chapitre (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL		38 896 767,00	34 549 849,29	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	38 896 767,00	34 549 849,29	0,00
Total des dépenses réelles		38 896 767,00	34 549 849,29	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé				0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées				34 549 849,29

(1) Détailler en fonction du plan de comptes et des compétences exercées par le conseil de territoire

(2) Dépenses engagées non mandatées

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – PAR CHAPITRE	A2

Chapitre (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL		38 896 767,00	34 549 849,29	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	38 896 767,00	34 549 849,29	0,00
Total des recettes réelles		38 896 767,00	34 549 849,29	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé				0,00
Total des recettes d'investissement cumulées				34 549 849,29

(1) Détailler les chapitres conformément au plan de comptes et aux compétences exercées du conseil de territoire

(2) Recettes justifiées non titrées

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR ARTICLE	A3

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
	TOTAL	38 896 767,00	34 749 849,29	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers	38 896 767,00	34 549 849,29	0,00
4581175008	PARCIP EQUIPEMENT REGIE CULTURELLE SUBVENTION EQUIPEMENT	200 000,00	200 000,00	0,00
4581175009	REAL AMENAGEMENTS REPARATIONS BATS CULTURELS	2 692 225,00	1 864 088,72	0,00
4581175010	REAL AMENAGEMENTS REPARATIONS BATS SPORTIFS	4 328 668,00	3 621 938,15	0,00
4581175011	PARTICIPATIONS LOGEMENTS	1 669 699,00	1 539 033,67	0,00
4581175034	CREATION AMENAGEMENT REPARATION DECHETTERIE	529 461,00	409 006,09	0,00
4581175035	AMENAGEMENTS REPARATIONS BATIMENTS	861 327,00	567 075,43	0,00
4581185003	AMENAGEMENTS VOIRIE	28 449 387,00	26 329 018,19	0,00
4581185004	CREATIONS MEDIATHEQUES ISTRES	50 000,00	19 689,04	0,00
4581185005	DEFENSE EXTERIEURE CONTRE INCENDIE	116 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	38 896 767,00	34 749 849,29	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(2) dépenses engagées non mandatées.

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – PAR ARTICLE	A4

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL	38 896 767,00	34 549 849,29	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers	38 896 767,00	34 549 849,29	0,00
4581175010 REALISATIONS AMENAGEMENT REPARATIONS BATS SPORTIFS	0,00	22 025,92	0,00
4581185003 AMENAGEMENTS VOIRIE	0,00	27 131,64	0,00
4582175008 PARTICIPATION SUBVENTION EQUIPEMENT	200 000,00	200 000,00	0,00
4582175009 REAL AMENAGEMENTS REPARATIONS BATS CULTURELS	2 692 225,00	1 864 088,72	0,00
4582175010 REAL AMENAGEMENTS REPARATIONS BATS SPORTIFS	4 328 668,00	3 599 912,23	0,00
4582175011 PARTICIPATIONS LOGEMENTS	1 669 699,00	1 539 033,67	0,00
4582175034 CREATION AMENAGEMENT REPARATION DECHETTERIE	529 461,00	409 006,09	0,00
4582175035 AMENAGEMENTS REPARATIONS BATIMENTS	861 327,00	567 075,43	0,00
4582185003 AMENAGEMENTS VOIRIE	28 449 387,00	26 301 886,55	0,00
4582185004 CREATIONS MEDIATHEQUES ISTRES	50 000,00	19 689,04	0,00
4582185005 DEFENSE EXTERIEURE CONTRE INCENDIE	116 000,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	38 896 767,00	34 549 849,29	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent. (3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(2) recettes justifiées non titrées.

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – PAR CHAPITRE	B1

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL		13 956 661,00	13 410 402,15	0,00
011	Charges à caractère général (3)	2 896 695,00	2 636 439,74	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	11 039 966,00	10 773 593,54	0,00
Total des dépenses de gestion des services		13 936 661,00	13 410 033,28	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	20 000,00	368,87	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		20 000,00	368,87	0,00
Total des dépenses réelles		13 956 661,00	13 410 402,15	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00
D002 Résultat reporté ou anticipé				0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées			13 410 402,15	

(1) Détailler les chapitres conformément au plan de comptes et aux compétences du conseil de territoire.

(2) Dépenses engagées non mandatées

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – PAR CHAPITRE	B2

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL		13 956 661,00	13 410 402,15	0,00
013	Atténuations de charges	1 000,00	52 373,67	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 090 000,00	1 346 453,83	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	12 544 511,00	11 636 235,93	0,00
75	Autres produits de gestion courante	321 150,00	375 338,72	0,00
Total des recettes de gestion des services		13 956 661,00	13 410 402,15	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		13 956 661,00	13 410 402,15	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé				0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées				13 410 402,15

(1) Détailler les chapitres conformément au plan de comptes et aux compétences du conseil de territoire.

(2) Recettes justifiées non titrées.

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B3

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL		13 956 661,00	13 410 402,15	0,00
011	Charges à caractère général (4)	2 896 695,00	2 636 439,74	0,00
60611	Eau et assainissement	204 600,00	76 081,09	0,00
60612	Energie - Electricité	44 000,00	51 949,48	0,00
60621	Combustibles	500,00	0,00	0,00
60622	Carburants	120,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	27 500,00	9 095,98	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	296 000,00	301 247,59	0,00
6068	Autres matières et fournitures	70 650,00	78 264,79	0,00
611	Contrats de prestations de services	993 585,00	870 553,00	0,00
6132	Locations immobilières	7 000,00	3 508,00	0,00
61358	Autres	4 300,00	5 304,18	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	4 173,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	160 000,00	224 041,56	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	263 000,00	309 658,93	0,00
61524	Entretien bois et forêts	7 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 500,00	9 632,05	0,00
6156	Maintenance	93 100,00	69 021,47	0,00
6161	Multirisques	0,00	595,62	0,00
6168	Autres primes d'assurance	6 800,00	586,15	0,00
6182	Documentation générale et technique	48 040,00	38 438,60	0,00
6184	Versements à des organismes de	6 800,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	630,00	0,00
6188	Autres frais divers	5 200,00	3 875,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	18 500,00	3 648,19	0,00
6228	Divers	52 000,00	22 204,64	0,00
6231	Annonces et insertions	27 700,00	9 408,96	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	120 600,00	131 732,34	0,00
6236	Catalogues et imprimés	20 300,00	1 495,46	0,00
6241	Transports de biens	6 000,00	12 034,80	0,00
6248	Divers	0,00	290 000,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	700,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	900,00	147,21	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 800,00	5 057,65	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	77,48	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	65,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	20,30	0,00
6284	Redevances pour services rendus	90 000,00	90 610,75	0,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	290 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	200,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	3 659,00	0,00
6358	Autres droits	15 000,00	9 421,47	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B3

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	11 039 966,00	10 773 593,54	0,00
6568	Autres participations	147 009,00	145 077,54	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	14 505,00	14 505,00	0,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	350 000,00	350 000,00	0,00
6573642	Subv. fonct. régies(personnalité morale)	5 632 300,00	5 674 000,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	204 247,00	201 954,54	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	4 277 709,00	4 075 051,45	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	400 000,00	312 369,96	0,00
65888	Autres	14 196,00	635,05	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	20 000,00	368,87	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	368,87	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00
Total des charges financières et spécifiques		20 000,00	368,87	0,00
Total des dépenses réelles		13 956 661,00	13 410 402,15	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes et aux compétences du conseil de territoire.

(2) Dépenses engagées non mandatées

III – ADOPTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B4	
Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
TOTAL		13 956 661,00	13 410 402,15	0,00
013	Atténuations de charges (3)	1 000,00	52 373,67	0,00
6419	Remboursement rémunérations personnel	1 000,00	52 373,67	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 090 000,00	1 346 453,83	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	11 781,88	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	140 000,00	269 543,15	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	666,85	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	80 000,00	133 995,92	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	870 000,00	930 466,03	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	12 544 511,00	11 636 235,93	0,00
7473	Participation départements	0,00	317 100,00	0,00
748721	Dotation de gestion locale reçue	12 544 511,00	11 319 135,93	0,00
75	Autres produits de gestion courante	321 150,00	375 338,72	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	321 661,00	375 338,72	0,00
Total des recettes de gestion des services		13 955 661,00	13 410 402,15	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		13 955 661,00	13 410 402,15	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes et aux compétences du conseil de territoire.

(2) Recettes justifiées non titrées.

V – ARRETE ET SIGNATURES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par le conseil de territoire,

A , le

Les membres du conseil de territoire

.

Certifié exécutoire par (1),

compte tenu de la transmission en préfecture, le ,

et de la publication le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».